



Doc. 11886

30 avril 2009

L'éthique de la science

Proposition de résolution

déposée par Mme Maria Manuela de MELO et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

Les récentes avancées de la science font ressortir la crainte que le progrès scientifique effréné ne soit pas toujours universellement acceptable d'un point de vue éthique.

Nous avons aujourd'hui la possibilité de modifier le fondement même de la vie humaine et ses modes de transmission par la génétique et les technologies de reproduction telles que la fécondation in vitro, en créant la progéniture par manipulation génétique, clonage ou utilisation d'ovocytes de fœtus avortés.

Parmi les autres domaines de recherche susceptibles de soulever des problèmes éthiques, nous citerons, par exemple, la xénotransplantation, les embryons hybrides humain/animal, la recherche sur les cellules souches ou l'euthanasie.

La Convention du Conseil de l'Europe sur la bioéthique et ses protocoles traitent de bon nombre de ces questions. Les comités d'éthiques nationaux jouent un rôle important au niveau national.

D'autres domaines de la science sans rapport direct avec le corps humain vivant peuvent eux aussi avoir des incidences éthiques. C'est le cas, par exemple, des OGM, de la re-création par clonage d'espèces animales éteintes et d'autres technologies qui peuvent avoir des effets sur l'environnement, mais aussi de l'archéologie, lorsqu'elle concerne des restes humains.

La nécessité d'établir des critères et de promouvoir des principes et normes éthiques pour guider le progrès scientifique devient de plus en plus pressante. La religion n'offre plus dorénavant le cadre dans lequel puissent s'opérer les choix éthiques.

Dans l'architecture institutionnelle européenne l'Assemblée parlementaire est l'instance la plus apte à débattre des fondements de la société de demain, y compris dans ce domaine.

Il lui appartient en conséquence d'étudier les critères éthiques sur lesquels doivent se fonder les dispositions législatives ou réglementaires concernant l'éthique de la science.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

MELO Maria Manuela, de, Portugal, SOC
ANGHEL Florin Serghei, Roumanie, PPE/DC
ARNAUT José Luís, Portugal
BERGAMINI Deborah, Italie, PPE/DC
BILOZIR Oksana, Ukraine, PPE/DC
BOLDI Rossana, Italie, GDE
DEBONO GRECH Joseph, Malte, SOC
DUESUND Åse Gunhild Woie, Norvège
DZEMBRITZKI Detlef, Allemagne
FARINA Gianni, Italie, SOC
FLEGO Gvozden Srećko, Croatie, SOC
FREIRE ANTUNES José, Portugal
GAJDŮŠKOVÁ Alena, République tchèque, SOC
GAUTIER Gisèle, France, PPE/DC
KAŹMIERCZAK Jan, Pologne, PPE/DC
KOROBENNIKOV Anatoliy, Fédération de Russie
KOVÁCS Elvira, Serbie, PPE/DC
KUMCUOĞLU Ertuğrul, Turquie, GDE
MALINS Humfrey, Royaume-Uni
MARLAND-MILITELLO Muriel, France, PPE/DC
MUTTONEN Christine, Autriche, SOC
O'HARA Edward, Royaume-Uni
POSTANJYAN Zaruhi, Arménie
ROBU Nicolae, Roumanie
RUGĀTE Anta, Lettonie, PPE/DC
STUMP Doris, Suisse, SOC
TEKELİOĞLU Mehmet, Turquie, PPE/DC
WODARG Wolfgang, Allemagne

1. GDE: Groupe démocrate européen
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe socialiste